



Date : 25 octobre 2024

Du : Centre collaborateur de l'OMS pour l'éradication de la dracunculose, CDC

Sujet : RÉSUMÉ DE LA DRACUNCULOSE 314

Aux : Destinataires

*Pour chaque cas de ver de Guinée humain ou d'animal infecté :*

*D'où provient ce ver de Guinée (source) ?*

*Qui/Quoi d'autre était à risque ?*

*Qui/qu'a contaminé ou exposé ce ver de Guinée ?*

**Tableau 1. Pourcentage de variation des infections par des vers de Guinée humains et animaux  
Janv. – sept. 2023 par rapport à janv. – sept. 2024\***

Pays	% de variation	2024	2023
Éthiopie	↓ 100 %	0	1
Angola	↓ 57 %	36	84
Tchad	↓ 42 %	271	465
Mali	↓ 15 %	25	34
Cameroun	↓ 5 %	242***	254
Soudan du Sud	↑ 50 %	3	2
<b>TOTAL</b>	↓ 31 %	577*	840

\*Chiffre provisoire. \*\*Comprend 17 infections en attente. \*\*\*Comprend 125 infections en attente.

## TCHAD : 4 CAS HUMAINS, 267 INFECTIONS ANIMALES



Le Tchad a rapporté des totaux provisoires de 4 cas humains de ver de Guinée, 221 infections de chiens et 46 infections de chats entre janvier et septembre 2024, soit une réduction de 33 % des cas humains et de 42 % des infections animales (372 chiens, 84 chats) par rapport à ceux signalés au cours de la même période en 2023. Les deux derniers cas humains, une fillette de 7 ans et sa mère de 30 ans, sont résidents du village de Seneck dans le district sanitaire de Kouno de la province de Chari Baguirmi où les premiers vers sont apparus le 7 juillet et le 5 août (Tableau 2). Elles semblent avoir été infectées alors qu'elles vivaient temporairement au village de Kreyaul 1 dans le district sanitaire de Kouno de la province de Chari Baguirmi durant leur période d'infection de mai à octobre 2023, où les parents de la fillette ont participé à une pêche collective entre février et mai et la famille a mangé de petits poissons qu'ils ont grillés entiers. Elles ont également bu de l'eau non filtrée au village de Kreyaul 1, provenant d'un bassin dénommé « Dagual » ayant pu être contaminé par un chien infecté dont le ver est apparu en mai ou juin 2023. Le village des patients dispose de plusieurs sources d'eau potable provenant de puits à pompes motorisées. Mindze Nkanga, directrice associée du Centre Carter, a rendu une visite de soutien au GWEP du Tchad du 4 au 26 octobre.

## SOUDAN DU SUD : 3 CAS HUMAINS ; DÉCOUVERTE D'UN *DRACUNCULUS MEDINENSIS*



Le programme d'éradication du ver de Guinée au Sud-Soudan (SSGWEP) a rapporté un troisième cas confirmé de ver de Guinée pour 2024. Le patient est un agriculteur de 50 ans vivant au village de Gaak dans le comté de Tonj Est/État de Warrap (Tableau 2). Il vivait dans le même foyer que le premier cas de 2024 au Soudan du Sud pendant sa période d'infection en 2023 parce qu'il est un ami de son frère. Ces deux patients du village de Gaak partageaient de l'eau alors qu'ils gardaient les troupeaux dans des champs. Le village de Gaak dispose d'un puits de forage. Il n'a eu qu'un seul ver et son infection n'a pas été contenue. Ce dernier patient aurait mangé du poisson d'eaux vaseuses mais pas d'autres animaux aquatiques, tandis que l'autre patiente (une fille de 15 ans) du village de Gaak a indiqué avoir mangé du poisson séché en 2023.

Le Soudan du Sud a également détecté des vers *D. medinensis* confirmés, non émergés, chez dix félins sauvages dans le comté de Tonj Est/État de Warrap (6), les comtés adjacents de Rumbek Nord (1) et Rumbek Centre (1) dans l'État des Lacs, le comté d'Uror (1) dans l'État de Jonglei et le comté de Lafon (1) dans l'État d'Équatoria Oriental en avril (1), juin (7) et juillet (2) 2024. Il s'agit de chats servals (5), de chats sauvages africains (4), d'une civette africaine (1), ainsi que d'une genette en 2023. Les vers de Guinée ont été découverts lorsque des chasseurs ont tué des animaux et les ont écorchés. Ces animaux dont les vers de Guinée étaient tous non émergés, ne répondent pas à la définition de la dracunculose, nécessitant un ver émergeant (voir définition en page 6), et ne sont donc pas comptabilisés comme infections officielles par le ver de Guinée. Cependant, le programme d'éradication du ver de Guinée du Sud-Soudan (SSGWEP) répond toujours avec toutes les interventions appropriées.

*Le foyer du comté de Tonj Est a signalé 1 chien infecté (contenu) en août 2022 (l'un des deux seuls chiens atteints de dracunculose jamais signalés au Soudan du Sud), 2 cas humains (tous deux non contenus, sources d'infection inconnues) en août et en septembre 2023, et maintenant 6 petits félins sauvages (4 servals, 2 chats sauvages africains) porteurs de vers de Guinée non émergés en avril, en juin et en juillet 2024, plus 2 cas humains (tous deux non contenus, sources d'infection inconnues) en juin et en juillet 2024 (tableau 2). *Le foyer du comté de Lafon a signalé un cas de ver de Guinée humain (non contenu) en 2022 (Résumé de la dracunculose 292), une genette porteuse d'un ver de Guinée émergeant en novembre 2023 (première infection par ver de Guinée connue du Sud-Soudan chez un animal sauvage), et maintenant une civette**

africaine porteuse d'un ver de Guinée non émergé en juin 2024. Il y a des chiens domestiques dans ces zones, mais seuls 4 des 239 échantillons que le SSGWEP a envoyés aux CDC en 2024 provenaient de chiens, et aucun des chiens n'était positif à la dracunculose. Comme indiqué précédemment, le Soudan du Sud a détecté un total de 37 humains, 2 chiens et 1 genette infectés par le ver de Guinée sur la période 2015-2023.

*Le SSGWEP a commencé à travailler avec les autorités en charge de la faune sauvage de mars à juin 2024 en vue d'étendre la surveillance du ver de Guinée chez les animaux sauvages, ce qui a révélé des poches résiduelles apparemment isolées d'infection par le ver de Guinée chez de petits félins sauvages. L'octroi d'une récompense (équivalente à 375 USD) aux chasseurs ainsi qu'à d'autres personnes pour l'identification de vers de Guinée confirmés chez des animaux a contribué à augmenter les signalements, y compris chez des animaux morts. Bien que les vers de Guinée non émergés ne présentent aucun risque de contamination des sources d'eau susceptible de provoquer une transmission continue, ils constituent une preuve importante de transmission du ver de Guinée au cours de l'année précédente. La localisation exacte et le profil génétique des vers non émergés dans le comté de Tonj Est et ailleurs sont particulièrement intéressants, car ils peuvent aider à expliquer l'absence de liens épidémiologiques connus entre les cas de vers de Guinée humains désormais peu fréquents au Soudan du Sud et s'il existe ou non un lien entre les vers de Guinée présents chez les humains et les animaux dans les foyers isolés du Soudan du Sud. Le type d'animal infecté est également important lorsque l'on envisage la réponse à apporter à chaque infection. Le domaine vital des chats sauvages africains et des genettes, par exemple, peut s'étendre jusqu'à 8 à 11 km carrés (3 à 4 miles carrés), tandis que les servals parcourent jusqu'à 10 à 32 km carrés (4 à 12 miles carrés). Sans l'examen d'un expert (dont nous disposons), l'identification de l'animal peut dépendre de la connaissance de l'observateur effectuant le signalement ainsi, éventuellement, que de l'exactitude de la traduction des différentes langues.*

#### **EN BREF :**

L'**Angola** a rapporté trente-six (36) infections confirmées par le ver de Guinée chez des chiens entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 septembre 2024. Les infections ont été signalées dans 23 villages, dont 22 sont sous surveillance active depuis 2023. Avec le soutien de l'OMS, le ministère de la Santé développe un plan national multisectoriel pour l'éradication de la dracunculose, ainsi qu'une feuille de route nationale pour mettre fin à la transmission du ver de Guinée et obtenir une certification d'ici 2030. Mme Lucia Verzotti, représentante nationale du Centre Carter en Angola, est récemment arrivée à Luanda.

**Le Mali** n'a signalé aucun cas humain, mais huit infections confirmées par le ver de Guinée (50 % contenues) chez 6 chiens et 2 chats jusqu'à présent en 2024. Les infections animales confirmées sont survenues entre juillet et août. Ces infections sont situées dans les districts de Macina/Segou (4), Djenne/Mopti (3) et Markala/Segou (1). Si l'on inclut des infections suspectes non confirmées par le ver de Guinée, le total provisoire est de 19 chiens et 6 chats dans 18 localités (Macina-11, Djenne-8, Markala-5, Tominian/Segou-1), dont 48 % (12/25) étaient contenus, de juillet à septembre 2024. Ceci est comparable aux infections confirmées au Mali chez 34 animaux (29 chiens, 5 chats) rapportées en mai-septembre 2023. En août, des enquêtes menées sur le traitement des intestins de poissons ont mis en évidence un traitement approprié chez 82 % (168/204) des foyers interrogés dans le district de Macina et 89 % (403/451) des foyers visités dans le district de Markala. Début octobre 2024, le district de Macina atteignait 83 % (1164/1408) et le district de Markala, 81 % (518/637) des animaux ciblés, respectivement.

L'insécurité reste le principal défi pour les GWEP du Mali. L'accès est limité dans certaines parties des districts de Djenne, Tenenkou, Youwarou et Mopti de la région de Mopti ainsi que des districts de Macina, Markala et Tominian de la région de Ségou. L'initiative pour la paix à travers la santé, qui comprend

certaines parties des districts de Macina, Tominian, Tenenkou et Youwarou, a organisé sa deuxième conférence annuelle à Bamako du 12 au 21 août.

**L'Éthiopie** n'a rapporté aucun cas de ver de Guinée chez l'homme, mais 1 babouin confirmé détecté porteur de 6 vers sous-cutanés dans le district d'Abobo dans la région de Gambella le 12 avril 2024. En outre, 1 babouin provisoire porteur d'un ver émergeant provenant d'un troupeau de babouins au bord de la route AK et un autre babouin détecté porteur d'un ver sous-cutané provenant d'un troupeau de babouins Balak dans le district de Gog de la région de Gambella, respectivement le 30 juillet et le 2 août. Les deux infections de babouins provisoires ont été piégées et détectées par l'équipe de recherche sur les babouins alors qu'elle menait sa deuxième campagne de capture de babouins en 2024 dans le district de Gog. Le programme d'éradication de la dracunculose en Éthiopie attend les résultats d'analyse de l'infection provisoire du babouin ainsi que du ver non émergé détecté. Les études de surveillance et de recherche en cours ont examiné 183 babouins morts sur la période de janvier à août 2024 et 117 babouins sédatisés lors de deux campagnes de capture de babouins menées entre mars et août 2024. La troisième campagne de capture de babouins de cette année est prévue pour octobre-novembre 2024.

**Cameroun.** Mindze Nkanga, Directrice associée au siège du Programme d'éradication du ver de Guinée du Centre Carter, a rendu une visite de soutien au GWEP du Cameroun du 17 septembre au 3 octobre.

## **LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'OMS ÉCRIT AUX MINISTRES DES PAYS AFFECTÉS PAR LE VER DE GUINÉE**



Le directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé, Tedros Ghebreyesus, a individuellement écrit aux ministres de la Santé des pays qui rapportent encore des cas de ver de Guinée, à savoir l'Angola, le Cameroun, la République centrafricaine, le Tchad, l'Éthiopie, le Mali et le Soudan du Sud, le 20 août 2024, pour les féliciter pour leurs efforts visant à éradiquer la maladie. Il a exhorté chaque ministre à soutenir des actions spécifiques visant à répondre aux besoins du Programme d'éradication du ver de Guinée de son pays et leur a rappelé que « l'éradication de la dracunculose sera une grande victoire mondiale et humaine, et une autre étape importante pour réduire la souffrance sur le continent africain. »

Tableau 2. Liste linéaire provisoire des cas confirmés de ver de Guinée humain, 2024 (au 9 octobre)

<u>Pays</u>	<u>District/Village</u>	<u>Sexe/Âge</u>	<u>Groupe ethnique</u>	<u>Ver émergé</u>	<u>Confiné ?</u>	<u>Source d'infection présumée</u>	<u>Mode d'infection probable</u>	<u>Nombre de vers de Guinée</u>
Tchad	Kyabé/Goho	F/60	Sara Kaba	30 mai	Non	Indigène	Animal aquatique	1
Tchad	Kyabé/Moudjousso	M/14	Sara Kaba	3 juillet	Non	Goho	Peu clair	1
Tchad	Kouno/Seneck	F/7	Goulaye	7 juillet	Non	Kréyaou 1	Peu clair	2
Tchad	Kouno/Seneck	F/30	Goulaye	5 août	Oui	Kréyaou 1	Peu clair	1
Soudan du Sud	Tonj E/Gaak	F/15	Dinka	28 juin	Non	Indigène	Eau	3
Soudan du Sud	Rumek N / Bardiak CC	M/7	Dinka	30 juin	Non	Inconnu	Peu clair	1
S Soudan	Tonj E/Gaak	M/50	Dinka	25 juillet	Non	Indigène	Eau	1

CC = Élevage de bétail (cattle camp)

S Soudan = Soudan du Sud

## DÉFINITIONS :

Une **rumeur** est définie comme toute information sur un cas possible de maladie du ver de Guinée ou d'infection animale.

Un **suspect** est une personne ou un animal présentant un signe ou des symptômes compatibles avec une infection par le ver de Guinée (c.-à-d. démangeaisons localisées ou généralisées et/ou gonflement, cloque douloureuse et/ou lésion cutanée) mais aucun ver de Guinée visible.

Un **cas** de ver de Guinée/dracunculose est défini comme une infection affectant une personne présentant une ou plusieurs lésions cutanées avec émergence d'un ou plusieurs vers, confirmés en laboratoire comme étant le *Dracunculus medinensis* au CDC. La période d'incubation du *D. medinensis* étant de 10 à 14 mois, chaque personne infectée n'est comptabilisée comme souffrant d'une infection qu'une seule fois au cours d'une année civile. [La même exigence d'émergence du ver s'applique aux infections à *D. medinensis* confirmées chez les animaux.]

Une **source présumée d'infection par le ver de Guinée** d'un cas de dracunculose humaine est considérée comme étant identifiée si : Le/La patient(e) a bu de l'eau insalubre provenant de la même source/du même endroit (préciser) que d'autres cas d'infection humaine ou animale 10 à 14 mois auparavant ; ou

Le/La patient(e) a vécu ou s'est rendu(e) dans le foyer, la ferme, le village ou la zone non villageoise (préciser) d'un(e) patient(e) atteint(e) de dracunculose ou d'un animal domestique/péridomestique infecté 10 à 14 mois auparavant ; ou

Le/La patient(e) a bu de l'eau insalubre provenant d'un étang, d'un lac, d'un lagon ou d'un cours d'eau (préciser) connu comme étant contaminé 10 à 14 mois auparavant.

Si aucune des réponses ci-dessus n'est exacte, la source/l'endroit présumé(e) de l'infection est inconnu(e). Le fait que la résidence du/de la patient(e) soit ou non la même que la source/l'endroit présumé(e) de l'infection doit également être indiqué afin de distinguer la transmission autochtone d'un cas importé.

**Un cas contenu\*\*** signifie que toutes les conditions suivantes sont remplies :

1. Le/La patient(e) a été détecté(e) avant ou dans les 24 heures suivant l'émergence du ver ; et
2. Le/La patient(e) n'est pas entré(e) dans une source d'eau depuis l'émergence du ver ; et
3. Un bénévole du village ou un autre prestataire de soins de santé a correctement pris en charge le cas, en nettoyant et en bandant jusqu'à ce que le ver soit complètement retiré, et en fournissant une éducation sur la santé pour décourager le patient de contaminer toute source d'eau (si deux vers émergents ou plus sont présents, le cas n'est pas confiné jusqu'à ce que le dernier ver soit retiré) ; et
4. Le processus de confinement, y compris la vérification qu'il s'agit d'un cas de dracunculose, est validé par un superviseur dans les 7 jours suivant l'émergence du ver ; et
5. ABATE<sup>®</sup> est utilisé en cas d'incertitude quant à la contamination de la ou des source(s) d'eau potable, ou si une source d'eau potable est connue pour avoir été contaminée.

*\*\*Les critères permettant de définir un cas confiné de dracunculose chez un être humain doivent également être appliqués, le cas échéant, pour définir le confinement d'un animal infecté par le ver de Guinée.*

Tableau 3														
Nombre de cas de dracunculose humaine confirmés en laboratoire et nombre de cas confinés notifiés par mois en 2024* (pays classés par ordre décroissant du nombre de cas en 2023)														
PAYS AVEC TRANSMISSION DU VER DE GUINÉE	NOMBRE DE CAS CONFINÉS / NOMBRE DE CAS NOTIFIÉS													% DE CONFINEMENT
	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	TOTAL*	
TCHAD	0/0	0/0	0/0	0/0	0/1	0/0	0/2	1/1					1/4	25 %
SOUDAN DU SUD	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/2	0/1	0/0					0/3	0 %
RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0					0/0	S.O.
CAMEROUN	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0					0/0	S.O.
MALI	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0					0/0	S.O.
TOTAL*	0/0	0/0	0/0	0/0	0/1	0/2	0/3	1/1					1/7	14 %
% CONFINÉS	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	0 %	0 %	0 %	100 %					14 %	
<i>*Chiffre provisoire</i>														
Les cellules ombrées en noir indiquent les mois où aucun cas autochtone n'a été signalé. Les chiffres indiquent combien de cas ont été confinés et signalés ce mois-là.														
Les chiffres indiquent combien de cas ont été confinés et signalés ce mois-là.														
Nombre de cas de dracunculose confirmés en laboratoire et nombre de cas confinés notifiés par mois en 2023 (pays classés par ordre décroissant du nombre de cas en 2022)														
PAYS AVEC TRANSMISSION DU VER DE GUINÉE	NOMBRE DE CAS CONFINÉS / NOMBRE DE CAS NOTIFIÉS													% DE CONFINEMENT
	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	TOTAL	
TCHAD	0/0	0/0	0/0	0/0	1/1	1/1	1/3	1/1	1/2	1/1	0/0	0/0	6/9	67 %
SOUDAN DU SUD	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/1	0/1	0/0	0/0	0/0	0/2	0 %
ÉTHIOPIE	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	S.O.
RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/1	0/0	0/0	0/1	0 %
MALI	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/1	0/0	0/0	0/0	0/0	0/1	0 %
CAMEROUN	0/0	0/0	0/0	0/0	1/1	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	1/1	100 %
TOTAL	0/0	0/0	0/0	0/0	2/2	1/1	1/3	1/3	1/3	1/2	0/0	0/0	7/14	50 %
% CONFINÉS	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	100 %	100 %	33 %	33 %	33 %	50 %	S.O.	S.O.	50 %	
Les cellules ombrées en noir indiquent les mois où aucun cas autochtone n'a été signalé. Les chiffres indiquent combien de cas ont été confinés et signalés ce mois-là.														
Les chiffres indiquent combien de cas ont été confinés et signalés ce mois-là.														

## RÉUNIONS

Le programme d'éradication du ver de Guinée du Sud-Soudan prévoit de mener son examen annuel du programme national à Juba les 10 et 11 décembre 2024.

### Les bonnes personnes reçoivent-elles le Résumé de la dracunculose ?

Nous rappelons aux responsables des programmes nationaux d'éradication de la dracunculose qu'ils doivent s'assurer que toutes les personnes concernées reçoivent le Résumé de la dracunculose directement par courrier électronique. En raison du renouvellement fréquent des fonctionnaires, des représentants des organisations partenaires et du recrutement de nouveaux membres du personnel du programme de lutte contre la dracunculose, il est difficile de tenir informés les destinataires souhaités. Il est conseillé de vérifier fréquemment qui reçoit directement la lettre d'information. Pour ajouter un destinataire,

Note aux contributeurs : envoyez vos contributions par e-mail à Mme Mary Kamb ([gwwrapup@cdc.gov](mailto:gwwrapup@cdc.gov)) ou à M. Adam Weiss ([adam.weiss@cartercenter.org](mailto:adam.weiss@cartercenter.org)) avant la fin du mois pour une publication dans le numéro du mois suivant. Ont contribué à ce numéro : les programmes nationaux d'éradication de la dracunculose, Donald Hopkins et Adam Weiss de The Carter Center, Sharon Roy du CDC et Dieudonné Sankara de l'OMS. Mise en page effectuée par Diana Yu.

*Centre de collaboration de l'OMS pour l'éradication de la dracunculose, Centre pour la santé mondiale, Centres pour le contrôle et la prévention des maladies, Mailstop H16-4 1600 Clifton Road NE, Atlanta, GA 30329, États-Unis. E-mail : [gwwrapup@cdc.gov](mailto:gwwrapup@cdc.gov). Le Résumé de la dracunculose est disponible à l'adresse : <https://www.cdc.gov/guinea-worm/hcp/wrap-up/index.html>*

Les anciens numéros sont également disponibles sur le site Web de The Carter Center en anglais, en français et en portugais, et aux adresses suivantes :

[http://www.cartercenter.org/news/publications/health/guinea\\_worm\\_wrapup\\_english.html](http://www.cartercenter.org/news/publications/health/guinea_worm_wrapup_english.html).

[http://www.cartercenter.org/news/publications/health/guinea\\_worm\\_wrapup\\_francais.html](http://www.cartercenter.org/news/publications/health/guinea_worm_wrapup_francais.html)

[http://www.cartercenter.org/news/publications/health/guinea\\_worm\\_wrapup\\_portuguese.html](http://www.cartercenter.org/news/publications/health/guinea_worm_wrapup_portuguese.html)



Le CDC est le Centre de collaboration de l'OMS pour l'éradication de la dracunculose.